Projet Gare-Bécannes



Le projet ambitieux Gare-Bécannes vise à la fois le désenclavement, l'aménagement et le développement de la ville dans un esprit village moderne et spacieux, mêlant environnement et vivre ensemble. Il s'étend sur 100 hectares dont 37 aux Bécannes.

Le projet concerne la partie nord de La Verrière autour de la gare, le long de la voie ferrée et de la RN10.

L'idée première est de favoriser la venue d'emplois en lien avec les activités déjà présentes à La Verrière : l'automobile (Toyota et Volkswagen) et la santé (MGEN). Cette volonté concerne aussi la friche Alcatel localisée entre le terrain Valéo et le quartier artisanal de l'Agiot. Ces activités pourraient être complétées par des centres de recherche et de formation, des résidences d'étudiants ou hôtelières.
Le projet concerne également le sud de la gare avec les terrains des Bécannes. Il s'agit de grands espaces situés au-delà des cités Orly Parc, en direction de

Coignières. Ces terrains accueilleront à terme un écoquartier de 1 500 logements. Et ainsi faire entrer la Ville dans une nouvelle ère !

Réaménagement de la gare de La Verrière

Les travaux de réaménagement de la gare (20 000 usagers quotidiens) ont débuté en février 2022. L'inauguration officielle s'est déroulée le 2 avril 2025. Ce projet urbain, global, a pour vocation d'embellir le cadre de vie des Verriérois, d'améliorer les transports en commun ainsi que la circulation automobile et favoriser les modes actifs mais aussi de développer l'offre de logements et le pôle d'activité économique sur le secteur de l'Agiot. L'intermodalité du pôle gare de La Verrière a été un fil conducteur de la réflexion afin d'améliorer le fonctionnement des différents modes de transports avec la gare.

Le projet intègre dans sa composition, entre autres :

- La réalisation d'une nouvelle gare routière moderne, une éco-station de bus ;
- La mise aux normes d'accessibilité de la rampe d'accès et l'embellissement du passage souterrain ;
- La construction d'un parking relais ;
- La réalisation d'un nouveau carrefour d'accès ;
- La réalisation d'un parvis piétonnier ;
- L'aménagement d'itinéraires cyclables ;
- La mise en place d'une station Véligo ;
- L'aménagement de places de taxi, de places pour personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- Un dépose-minute ;
- Une place d'auto-partage ;
- Des stationnements pour les deux-roues motorisés ;
- La végétalisation des espaces publics.









Documents

Délibération Gare-Bécannes du 19 mai 2011
Arrêté préfectoral du 29 février 2016 instaurant la création de la ZAC Gare-Bécannes

Liens utiles

Réaménagement du pôle gare de La Verrière
La Verrière - Aménagement du quartier Gare-Bécannes